

L'application **ECECA** sera disponible du 12 au 15 octobre 2018 inclus

L'application est visible par les directeurs ou par les personnes d'une école recevant l'habilitation de l'IEN en charge de la circonscription.

L'accès à l'application se fait via le portail ARENA disponible dans idéal (avec votre clé OTP) :

<https://ideal.ac-lyon.fr> dans la rubrique « Enquêtes et Pilotage > Résultats des élections CE-CA > Résultats des élections de parents d'élève ».

Si cette rubrique n'apparaît pas, vous devez contacter l'IEN de votre circonscription pour qu'il vous attribue une délégation de l'application ECECA dans SOLARIS.

IMPORTANT :

Vous devez tester au plus tôt, avant le vendredi 12 octobre, l'accès à l'application.

Le pictogramme  qui permet de faire la saisie n'apparaîtra que le jour de l'ouverture de la campagne de saisie.

Synthèse des étapes à effectuer dans ECECA :

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5
Saisir les résultats du vote	Calculer la répartition des sièges	Enregistrer les données	Transmettre pour validation	Télécharger le PV rempli

Etape 1 : saisir les résultats du vote

Dans la rubrique « **Participation** », vous devez saisir :

- le nombre d'inscrits
- le nombre de votants
- le nombre de bulletins nuls ou blancs
- le nombre de sièges à pourvoir

Dans la rubrique « **Répartition détaillée des sièges** », vous devez saisir :

- le nombre de candidats titulaires
- le nombre de suffrages obtenus par liste

(*) Cas particulier de carence : si aucun candidat ne s'est présenté, saisir uniquement :

- le nombre d'inscrits
- le nombre de sièges à pourvoir

Etape 2 : calculer la répartition des sièges

- Cliquez sur le bouton « **Calculer la répartition** » permet de calculer le nombre de sièges attribués à chaque liste.

Un message (non bloquant) vous alerte en cas de carence ou de déficit de candidats.

Etape 3 : enregistrer les données

- Le bouton « **Enregistrer les données** » enregistre les données et active la fonctionnalité de transmission des résultats.

Un message (non bloquant) vous alerte à nouveau en cas de carence ou de déficit de candidats.

Etape 4 : transmettre pour validation

- Le bouton « **Transmettre pour validation** » permet de transmettre vos résultats sont transmis à la DSDEN.

Attention : vous ne pourrez plus modifier votre saisie après la transmission. Si une rectification doit être faite, vous devez envoyer un mail avec les modifications à saisir à la DSDEN de votre département :

Ain : ce.ia01-desco@ac-lyon.fr

Loire : ce.ia42-divel-sco@ac-lyon.fr

Rhône : ce.ia69-polejuridique@ac-lyon.fr

Etape 5 : télécharger le PV rempli

- Le bouton « **Télécharger le PV rempli** » permet d'éditer le PV avec les résultats du vote.

Le PV papier n'est pas transmis à la DSDEN.

Le procès-verbal signé doit être affiché dans votre établissement, et vous devez également en garder une copie. Il n'y a plus d'envoi du PV papier signé à la DSDEN, ni par courrier/fax, ni par l'application ECECA.



Un guide utilisateur est en ligne Documentation depuis l'application :

Pour tout problème technique vous pouvez contacter le guichet unique au 04.72.80.64.88